



Éducation et Apprentissage de la petite enfance

Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance

114, rue Garry, bureau 210

Winnipeg (Manitoba) R3C 4V4 Canada

Tél. : 204 945-0776 Téléc. : 204 948-2625

Sans frais : 1 888 213-4754

manitoba.ca/gardedenfants

Le 15 décembre 2025

DESTINATAIRES : Directeurs de centre de garde de la petite enfance

Présidents de conseil d'administration de centre de garde de la petite enfance

Fournisseurs de services de garderie à domicile

Bonjour,

Je voudrais par la présente lettre vous fournir de l'information sur le calendrier des jours fériés de 2026 et la mise à disposition de trois journées de perfectionnement professionnel pour le personnel de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance durant l'année civile 2026.

Le 25 novembre 2025, la ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance, Tracy Schmidt, a annoncé la stratégie *Salaires plus élevés, bons emplois, plus de services de garde d'enfants*. Cette stratégie comprend l'engagement à hausser le nombre de journées de perfectionnement professionnel pour le personnel de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance au même nombre que celui auquel ont droit les enseignants du Manitoba. Pour l'année civile 2026, les établissements qui reçoivent une subvention de fonctionnement peuvent choisir de fermer leurs portes un maximum de trois journées choisies à leur discrétion pour du perfectionnement professionnel, et ce, sans perte de revenus provenant des frais déboursés par les parents ou de l'allocation pour la garde d'enfants et de la subvention relative aux frais de garde réduits.

Remarques :

- Les établissements ne seront **pas** tenus de compenser cette ou ces journées de fermeture en ouvrant un autre jour où ils sont habituellement fermés (par exemple, le lundi de Pâques), comme le voulait la pratique avant 2023.
- Comme les établissements le font depuis de nombreuses années, ils pourront choisir de fermer leurs portes soit le 21 mai 2026, soit le 22 mai 2026 ou les deux jours afin que le personnel assiste à la 48^e conférence provinciale annuelle de la Manitoba Child Care Association.
- Les établissements peuvent plutôt choisir de fermer pour permettre à leur personnel d'assister à d'autres conférences ou de suivre une formation organisée à l'interne.
- Pour en savoir plus sur les possibilités d'apprentissage continu et savoir comment en profiter, consultez la page Web : www.manitoba.ca/education/childcare/resources/pd.fr.html

Veuillez consulter l'annexe intitulée « Jours de fermeture en 2026 », ci-jointe, qui fournit de l'information entourant le versement de l'allocation pour la garde d'enfants et de la subvention relative aux frais de garde réduits lors des jours fériés reconnus (ou d'autres dates de fermeture approuvées) et des trois journées de perfectionnement professionnel en 2026.

Nous reconnaissions l'importance du perfectionnement professionnel dans le maintien de la qualité des programmes d'apprentissage et de garde de la petite enfance. Nous vous remercions de votre dévouement continu envers les enfants, les familles et votre collectivité.



Veuillez agréer mes meilleures salutations.

La sous-ministre adjointe,

Sarah Whiteford